



donnadieu & associés

95 rue du Faubourg Saint-Antoine
75011 Paris - France
Tél. : +33(0)1.86.90.29.10
contacts@donnadieu-associes.fr
www.donnadieu-associes.fr

OFFICE FOR CLIMATE EDUCATION (OCE)

Association loi 1901

Siège social : 4 Place Jussieu,

75005 Paris

SIRET : 931 554 133 00013

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'assemblée générale de l'association OFFICE FOR CLIMATE EDUCATION (OCE).

I - Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association OFFICE FOR CLIMATE EDUCATION (OCE) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 24 juillet 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

III - Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relative aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

IV - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de l'association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 5 septembre 2026

**Pour DONNADIEU & ASSOCIES,
Ludovic DONNADIEU**



Signé numériquement
par Ludovic
Donnadiou
DN : cn=Ludovic
Donnadiou, o=FR,
o=Donnadiou &
Associés,
email=ld@donnadiou-
associés.fr
Raison : Je certifie
l'exactitude et
l'intégrité de ce
document
Emplacement : Paris
11
Date : 2026.09.08
10:10:55 +0200

Commissaire aux comptes

Bilan Actif

		31/12/2025		
Etat exprimé en euros		Brut	Amort. et Dépréc.	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
	Frais d'établissement			
	Frais de recherche et de développement			
	Donations temporaires d'usufruit			
	Concessions brevets droits similaires			
	Autres immobilisations incorporelles (1)			
	Immobilisations incorporelles en cours			
	Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	Terrains			
ACTIF CIRCULANT	Constructions			
	Installations techniques,mat. et outillage indus.			
	Autres immobilisations corporelles	70 931	36 356	34 575
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)			
	Participations évaluées selon mise en équival.			
	Autres participations			
	Créances rattachées à des participations			
COMPTES DE REGULARISATION	Autres titres immobilisés			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	TOTAL (I)	70 931	36 356	34 575
	STOCKS ET EN-COURS			
	Matières premières, approvisionnements			
	En-cours de production de biens			
	En-cours de production de services			
	Produits intermédiaires et finis			
	Marchandises			
COMPTES DE REGULARISATION	Avances et Acomptes versés sur commandes			
	CREANCES (3)			
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	104 913	44 229	60 684
	Créances reçues par legs ou donations			
	Autres créances	8 182 960		8 182 960
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	15		15
	DISPONIBILITES	1 486 849		1 486 849
	Charges constatées d'avance	9 032		9 032
	TOTAL (II)	9 783 769	44 229	9 739 540
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)			
COMPTES DE REGULARISATION	Primes de remboursement des obligations (IV)			
	Ecart de conversion actif (V)			
	TOTAL ACTIF (I à V)	9 854 700	80 585	9 774 115
	(1) dont droit au bail			
	(2) dont à moins d'un an			
	(3) dont à plus d'un an			5 719 906

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2025

FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise	
	Fonds propres statutaires	
	Fonds propres complémentaires	
	Fonds propres avec droit de reprise	
	Fonds propres statutaires	
	Fonds propres complémentaires	
	Ecarts de réévaluation	
	Réserves	
	Réserves statutaires ou contractuelles	
	Réserves pour projet de l'entité	
	Autres	
	Report à nouveau	57 252
	Excédent ou déficit de l'exercice	210 730
	Total des fonds propres (situation nette)	267 982
	Fonds propres consommables	
	Subventions d'investissement	
	Provisions réglementées	
	Total des autres fonds propres	
	Total des fonds propres	267 982
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations	
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	2 283 364
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	
	Total des fonds reportés et dédiés	2 283 364
Provisions	Provisions pour risques	
	Provisions pour charges	
	Total des provisions	
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES	
	Emprunts obligataires convertibles	
	Autres emprunts obligataires	
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	
	Emprunts et dettes financières divers	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
	DETTES D'EXPLOITATION	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	74 771
	Dettes des legs ou donations	
	Dettes fiscales et sociales	117 056
	DETTES DIVERSES	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
	Autres dettes	91 736
	Produits constatés d'avance	6 939 206
	Total des dettes	7 222 769
	Ecarts de conversion passif	
TOTAL PASSIF		9 774 115
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		210 729,68
(1) Dont à moins d'un an		2 343 299
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2025

		17 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	20 030
	Vente de biens et services	
	Ventes de biens	
	dont ventes de dons en nature	
	Ventes de prestations de service	110 212
	dont parrainages	
	Produits de tiers financeurs	
	Concours publics et subventions d'exploitation	2 916 049
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	
	Ressources liées à la générosité du public	
	Dons manuels	
	Mécénats	495 932
	Legs, donations et assurances-vie	
	Contributions financières	496 160
CHARGES D'EXPLOITATION	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	
	Utilisations des fonds dédiés	66 840
	Autres produits	18
	Total des produits d'exploitation	4 105 241
	Achats de marchandises	
	Variation de stock	
	Achats de matières et autres approvisionnements	
	Variation de stock	
	Autres achats et charges externes	349 855
	Aides financières	100 523
	Impôts, taxes et versements assimilés	60 381
	Salaires et traitements	759 296
	Charges sociales	339 076
	Dotation aux amortissements et dépréciations	11 746
	Dotation aux provisions	
	Reports en fonds dédiés	2 283 364
	Autres charges	134
	Total des charges d'exploitation	3 904 375
RESULTAT D'EXPLOITATION		200 866

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2025

RESULTAT D'EXPLOITATION		200 866
PRODUITS FINANCIERS	De participation	
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé	
	Autres intérêts et produits assimilés	4 878
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	
	Différences positives de change	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	
Total des produits financiers		4 878
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	
	Intérêts et charges assimilées	
	Différences négatives de change	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	
	Total des charges financières	
RESULTAT FINANCIER		4 878
RESULTAT COURANT avant impôts		205 745
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	6 156
	Sur opérations en capital	
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	
Total des produits exceptionnels		6 156
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	
	Sur opérations en capital	
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	
	Total des charges exceptionnelles	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		6 156
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices		1 171
TOTAL DES PRODUITS		4 116 276
TOTAL DES CHARGES		3 905 546
EXCEDENT ou DEFICIT		210 730
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		93 064
Bénévolat		84 400
TOTAL		177 464
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		42 660
Prestations		50 404
Personnel bénévole		84 400
TOTAL		177 464

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice au **31/12/2025** ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC n°2022-06 du 04/11/2022 et du règlement ANC n°2018-06 modifié par le règlement ANC 2023-03 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

L'entité exerce l'activité principale suivante : Association à but éducatif et.

Le bilan de l'exercice présente un total de **9 774 115** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 4 116 276** euros et un total **charges de 3 905 546** euros, dégageant ainsi un **résultat de 210 730** euros.

L'exercice considéré débute le **24/07/2024** et finit le **31/12/2025**.

Il a une durée de **17** mois.

Description de l'objet social

L'association poursuit un but éducatif et scientifique. Elle aspire à un monde où tous les enseignants seraient à même de permettre aux jeunes générations de développer une solide compréhension des enjeux du changement climatique, ainsi que des compétences nécessaires pour agir en tant que citoyens dans un environnement en constante évolution.

Pour donner corps à cette vision, l'association apporte aux professeurs de l'école primaire et secondaire les moyens d'intégrer dans leur enseignement les concepts et enjeux liés au changement climatique, et soutient les systèmes éducatifs nationaux du monde entier, en ciblant particulièrement les pays en développement.

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Par convention en date du 8 novembre 2024, il a été convenu que l'activité de l'association abritée par la Fondation LA MAIN A LA PATE, OCE, serait transférée à l'association Office for Climate Education avec une date d'effet au 1er janvier 2025.

Cette convention prévoit les modalités des transferts :

- des actifs corporels et incorporels affectés à l'activité de l'EEA OCE ;
- des contrats de travail des salariés affectés à l'EEA OCE, par application des dispositions de l'article L.1224-1 du Code du travail ;
- de l'affectation du solde du compte de la fondation abritée à l'Association OCE ;
- ainsi que différentes modalités concrètes devant régir ces opérations.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

Néant

Autres éléments significatifs

Néant.

Evènements postérieurs à la clôture

Néant

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées, des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et/ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- Concessions et brevets	- ans
- Constructions	- ans
- Agencements et aménagements des constructions	- ans
- Installations techniques	- ans
- Matériel et outillage industriels	- ans
- Agencements, aménagements des installations	- ans
- Matériel de transport	- ans
- Matériel de bureau, informatique et mobilier	3 à 8 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine, ou la durée réelle d'utilisation selon les cas.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur. Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation des créances douteuses est enregistrée lorsqu'il devient probable que la créance ne sera pas encaissée et qu'il est possible d'estimer raisonnablement le montant de la perte. Les dépréciations sont estimées en tenant compte de l'historique des pertes sur créances, de l'analyse de l'antériorité et d'une estimation détaillée des risques.

Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les gains et pertes de change significatives afférents aux opérations commerciales sont constatés respectivement dans les postes "Autres produits" et "Autres charges" du compte de résultat.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont inscrits en comptabilité pour leur coût de revient d'origine.

Les cessions sont enregistrées selon la méthode "premier entré, premier sorti".

Seules les moins-values latentes affectent l'exercice et sont comptabilisées sous la forme d'une provision pour dépréciation.

Provisions pour risques et charges

Des provisions sont comptabilisées lorsque :

- à la fin de la période concernée, l'entreprise a une obligation actuelle (juridique ou implicite) vis-à-vis d'un tiers, résultant d'événements antérieurs,
- il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques futurs sera nécessaire pour éteindre l'obligation,
- le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable.

L'évaluation des provisions est faite sur la base des coûts attendus par l'entreprise pour éteindre l'obligation, estimés à partir d'hypothèses retenues par l'entreprise, d'évaluations réalisées par ses conseils, éventuellement complétées par l'expérience de transactions similaires. Ces différentes estimations sont revues à chaque arrêté comptable.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Engagements de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Il n'a pas été conclu de contrat d'assurance en vue de financer les engagements de retraite. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles (ANC 2021).

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 4.14 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : légal
- Taux de rotation du personnel : 4 % dégressif jusqu'à 50 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2022-2024

Cet engagement a été évalué à 15 453 € à la date de cloture des comptes.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments directement liés à des événements majeurs et exceptionnels.

Rémunération des administrateurs

Aucun administrateur n'a perçu de rémunération au cours de l'exercice.

Comptabilisation des cotisations

Les cotisations sont versées par les adhérents sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale. Elles sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

Comptabilisation des dons reçus

Les dons affectés ou non affectés reçus sont comptabilisés dans un compte "Ressources liées à la générosité du public" lors de leur encaissement effectif.

Subventions reçues

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

subvention par l'autorité administrative. La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice dans un compte « Produits comptabilisés d'avance ».

Fonds dédiés

Lorsqu'une subvention d'exploitation ou une convention de mécénat inscrite au cours de l'exercice au compte de résultat dans les produits, n'a pu être utilisée en totalité au cours de cet exercice, l'engagement d'emploi pris par l'organisme envers le tiers financeur est inscrit en charges sous la rubrique "engagements à réaliser sur ressources affectées" (sous compte 689) et au passif du bilan sous le compte 194 fonds dédiés sur subvention d'exploitation ou 195 fonds dédiés sur contribution autres organismes.

Les sommes inscrites sous la rubrique "fonds dédiés" sont reprises au compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte 789 "report des ressources non utilisées des exercices antérieurs".

Les dépenses sont réparties par projet et au moyen d'une comptabilité analytique.

Les ressources sont affectées par projet selon les conventions grâce à une comptabilité analytique.

Le montant des ressources utilisées durant l'année est réparti par tiers financeur selon la quote part de financement versée par chacun sur l'ensemble des ressources versées pour chaque projet.

Contributions volontaires en nature - Bénévolat

L'association fait appel à des bénévoles.

Le bénévolat a été valorisé dans les comptes pour 84 400 €. Ce montant prend en compte le nombre de jours effectué par les bénévoles au cours de l'année et est valorisé suivant des couts journaliers fonctions de la qualification du bénévole (entre 400 et 1 800 €).

Impôt sur les sociétés

L'association est assujettie à un impôt sur les sociétés sur certains produits de placements financiers, ses activités étant non lucratives.

Immobilisations

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport			70 931			70 931
	Matériel de bureau, informatique et mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			70 931			70 931
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES							
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL				70 931			70 931

Amortissements

Etat exprimé en euros		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
					Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Autres Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier				36 356		36 356
	Emballages récupérables et divers						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES				36 356		36 356
TOTAL					36 356		36 356

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers	104 913	60 684	44 229
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	542	542	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	6 289 861	1 883 852	4 406 009
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	1 892 557	622 889	1 269 668
	Charges constatées d'avance	9 032	9 032	
	TOTAL DES CREANCES	8 296 904	2 576 999	5 719 906
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	74 771	74 771		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	37 279	37 279		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	70 151	70 151		
	Impôts sur les bénéfices	1 171	1 171		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	8 455	8 455		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes	91 736	91 736		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	6 939 206	2 059 736		4 879 470
	TOTAL DES DETTES	7 222 769	2 343 299		4 879 470
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Charges à payer

Etat exprimé en euros		31/12/2025
Total des Charges à payer		126 103
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		62 598
Fourn. - fact. non parvenues	62 598	
Dettes fiscales et sociales		63 505
Dettes prov. p/congés à payer	33 253	
NDF à payer	2 106	
Charges soc. s/congés à payer	17 471	
Charges soc. - charges à payer	6 884	
Formation Continue à payer	3 792	

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros		31/12/2025
Total des Produits à recevoir		6 313 531
Autres créances clients		23 129
<i>Clients - factures à établir</i>	23 129	
Autres créances		6 290 403
<i>IJSS à recevoir</i>	542	
<i>Caisse des Dépôts et consignations</i>	4 640 673	
<i>AFD - FFEM</i>	1 479 188	
<i>ADEME</i>	170 000	

Variation des Fonds Propres

Etat exprimé en euros	Fonds propres clôture	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2025
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau			57 252		57 252
Excédent ou déficit de l'exercice			210 730		210 730
Situation nette			267 982		267 982
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL			267 982		267 982

Les sommes inscrites dans la rubrique "Report à Nouveau" proviennent des l'activités qui étaient "abritées" par la Fondation LA MAIN A LA PATE.

Variation des Fonds Dédiés

Etat exprimé en euros

Fonds dédiés clôture	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2025	
		Montant global	dont rembour- sements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices

Subventions d'exploitation							
Fonds dédiés Subventions	2 155 162					2 155 162	
Fonds dédiés Subvention de matériel	23 099					23 099	
Fonds dédiés Autres Contributions	105 103					105 103	
Utilisations Fonds Dédiés		66 840	66 840				
Contributions financières d'autres org.							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL	2 283 364	66 840	66 840			2 283 364	

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
	Sur immobilisations incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers		44 229		44 229
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION			44 229		44 229
TOTAL GENERAL			44 229		44 229
Dont dotations et reprises - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			9 222 570
Produits constatés d'avance		6 939 206	
Fonds dédiés		2 283 364	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			9 222 570

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		9 032	9 032
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			9 032

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Etat exprimé en euros	TTC							
	31/12/2025		%	%	31/12/2025		%	%
Audit Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés Emetteur Filiales intégrées globalement Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes Emetteur Filiales intégrées globalement	10 080		100,00					
Sous-total	10 080		100,00					
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement Juridique, fiscal, social Autres								
Sous-total								
TOTAL	10 080		100,00					

--

Répartition des effectifs par catégorie

	31/12/2025	Effectif moyen employé pendant l'exercice
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Ouvriers	
	Employés, techniciens, agents de maîtrise	3
	Cadres et ingénieurs	12
	Autres catégories	
	TOTAL	15

--

Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits	31/12/2025	
Dons en nature		
Prestations en nature		
Locaux Sorbonne Université - Evaluation habituelle	42 660	
Formations - 7 jours à 1 500 €	10 500	
Doctorant mis à disposition par le CNRS - Cout de revient	39 904	
Bénévolat	93 064	
Bénévoles dont membres du bureau	84 400	
	84 400	
Total	177 464	
Répartition par nature de charges	31/12/2025	
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Locaux Sorbonne Université - Evaluation habituelle	42 660	
Prestations	42 660	
Formations - 7 jours à 1 500 €	10 500	
Doctorant mis à disposition par le CNRS - Cout de revient	39 904	
Personnel bénévole	50 404	
Bénévoles dont membres du bureau	84 400	
	84 400	
Total	177 464	

Etat séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger

Etat exprimé en euros

31/12/2025

Etat du contributeur	Date	Personnalité juridique du contributeur	Nature de l'avantage ou de la ressource	Caractère direct ou ind.	Mode de paiement	Montant ou valorisation
ALLEMAGNE	08/08/2025	Autre personne morale	Ressource de mécénat	Direct	Virement bancaire	109 998
	30/09/2025	Personne physique	Don	Direct	Carte bancaire	5 350
ALLEMAGNE						115 348
AUTRICHE	30/09/2025	Personne physique	Don	Direct	Carte bancaire	60
						60
AUTRICHE						60
DANEMARK	30/10/2025	Autre personne morale	Contribution financière	Direct	Virement bancaire	8 878
						8 878
DANEMARK						8 878
PORTUGAL	19/02/2025	Etat ou autre collectivité publique	Contribution financière	Direct	Virement bancaire	234 516
						234 516
PORTUGAL						234 516
CHINE	30/09/2025	Personne physique	Don	Direct	Carte bancaire	193
						193
CHINE						193
ETATS-UNIS D'AMERIQUE	30/09/2025	Personne physique	Don	Direct	Carte bancaire	288
						288
ETATS-UNIS D'AMERIQUE						288
ROYAUME-UNI	30/09/2025	Personne physique	Don	Direct	Carte bancaire	121
						121
ROYAUME-UNI						121